



[1]

**A télécharger :**

[Les conditions générales d'utilisation du Portail Famille](#) [3]

[Le manuel d'utilisation du Portail Famille](#) [4]

**Contact :**

> **Service Enfance**

[enfance@ville-pontoise.fr](mailto:enfance@ville-pontoise.fr) [5]

## Les inscriptions aux temps périscolaires sont ouvertes !

Pour la rentrée 2019, pensez à inscrire votre ou vos enfant(s) aux temps périscolaires du 13 juin au 26 août :

Pour rappel, la Ville organise plusieurs temps périscolaires durant les quatre jours de classe :

l'accueil avant l'école (entre 7h15 et 8h30) ;  
la cantine et les ateliers pédagogiques de 45 minutes pour les élémentaires (entre 11h30 et 13h30) ;

l'accueil après l'école (à partir de 16h30). Pour ce dernier temps, deux options sont proposées :

> pour les enfants en maternelle : garderie avec goûter de 16h30 à 18h ou de 16h30 à 19h. Les parents peuvent venir chercher leur enfant à toute heure ;

> pour les enfants en élémentaire : étude dirigée de 16h30 à 18h et possibilité d'un accueil supplémentaire de 18h à 19h.

par ailleurs, trois formules existent pour l'inscription de son enfant le mercredi en centre de loisirs :

le matin de 7h15 à 12h30 (sans déjeuner) ;  
l'après-midi de 11h30 à 19h (déjeuner compris) ;  
la journée complète de 7h15 à 19h.

Un service de transport gratuit est assuré de 17h25 à 18h, sur inscription préalable.

## Le Portail famille : simplifiez-vous le quotidien !

La Ville de Pontoise met à votre disposition un "Portail famille". Pratique, intuitif, évolutif, cet espace personnalisé et sécurisé vous permet de réaliser certaines démarches administratives en ligne. Vous pouvez ainsi bénéficier :

- d'une interface simple d'utilisation, pratique pour réserver et payer en ligne ;
- de souplesse dans les délais de réservations et d'annulations des activités pour votre famille ;
- d'un portail évolutif qui, au fur et à mesure des mois, vous offrira de nouveaux téléservices.

**[Pour vous connecter à votre espace famille, cliquez ici.](#)** [2]

> **Les téléservices du Portail famille**

- La réservation et le paiement en ligne des prestations périscolaires et extrascolaires (accueils du matin et du soir, cantine, étude dirigée et centres de loisirs)
- Le calcul du quotient familial en ligne ;
- Le paiement des prestations "Petite enfance" de votre enfant (crèches collectives et familiales) ;
- Une fiche renseignements à actualiser simplement via son compte du Portail famille à chaque rentrée scolaire. Toutes les informations concernant votre enfant (fiche santé, responsables légaux, numéros d'urgence...) sont donc conservées sur le Portail et vous n'aurez plus besoin de transmettre chaque année les mêmes renseignements. Une simple mise à jour sera nécessaire.

#### > Se connecter au nouveau Portail famille



Pour accéder à votre espace famille personnalisé :

- [Cliquez ici](#) [2] ou téléchargez l'application mobile "Pontoise, toujours connectés" (icône "Portail famille").
- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.
- Consultez et acceptez les conditions générales d'utilisation puis acceptez ou non de recevoir vos factures en version numérique.

**Source URL:** <https://www.ville-pontoise.fr/article/acceder-au-portail-famille>

#### Liens

[1] <https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/thinkstockphotos-511925016.jpg>

[2] [https://portalssl.agoraplus.fr/pontoise/portail\\_display.home#](https://portalssl.agoraplus.fr/pontoise/portail_display.home#)

[3] <https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/cgu2018.pdf>

[4] [https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/manuel\\_dutilisation\\_agoraplus\\_final2018\\_2019\\_v1.pdf](https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/manuel_dutilisation_agoraplus_final2018_2019_v1.pdf)

[5] <mailto:enfance@ville-pontoise.fr>

[Haut](#)